

# Analyse des problématiques ozone, particules, dioxydes d'azote

---

## Particules

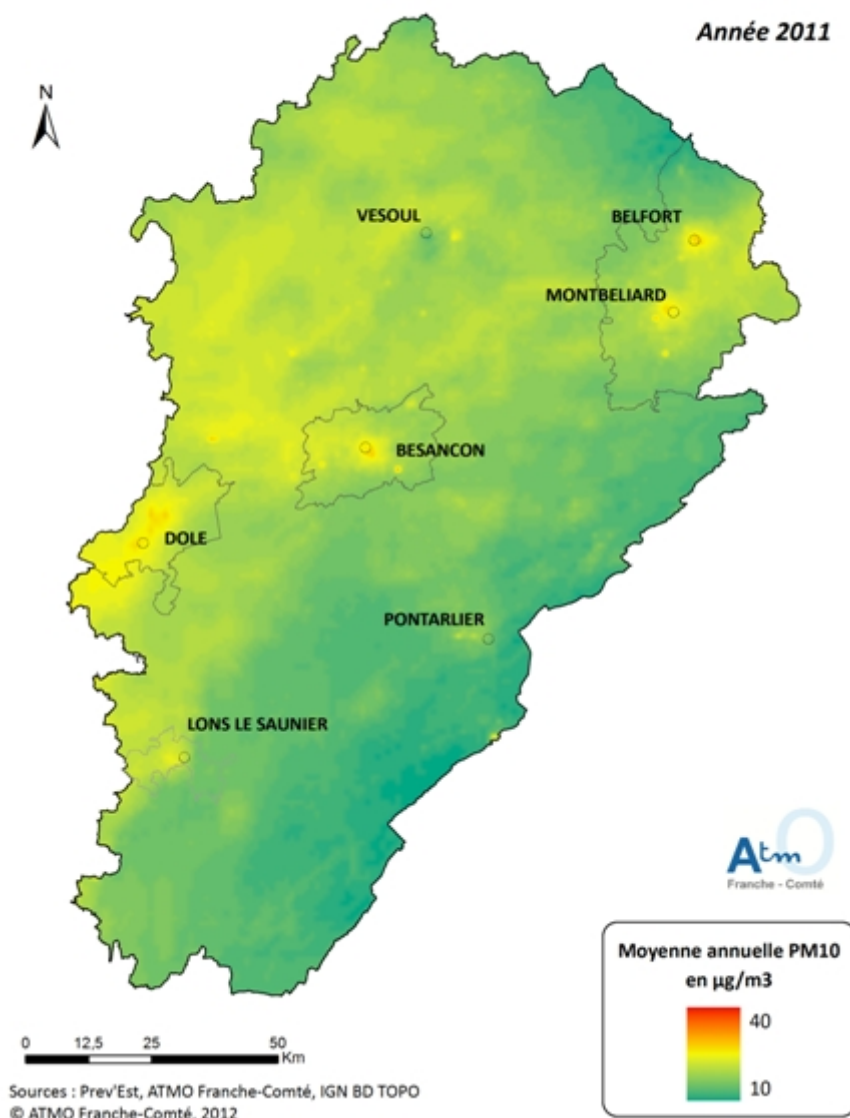
Une pollution par les particules (PM 10) est relevée de façon récurrente. Le seuil de 50 µg/m<sup>3</sup> est dépassé en particulier au niveau de l'aire urbaine de Montbéliard-Belfort-Héricourt-Delle, entre 5 et 30 jours par an en fonction essentiellement de la météo.

Ces valeurs, proches du seuil de 35 jours de dépassement de la norme, ont conduit à l'élaboration d'un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) en cours de réalisation au niveau de l'aire urbaine Montbéliard-Belfort.

Les autres secteurs urbains sont également touchés.

## Carte de répartition des concentrations moyennes annuelles en particules PM10 sur la région Franche-Comté

Année 2011



### Dioxyde d'azote

Une pollution au dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) est récurrente à proximité des grandes infrastructures de transports et sur les principales aires urbaines - voir carte ci -dessous





### Ozone

Pour le territoire, la pollution par l'ozone est récurrente en été, elle frôle les limites de qualité européennes. L'Ozone est un polluant secondaire issu de la transformation des NO<sub>x</sub> et particules sous l'effet du soleil.

Sur ce composant la région est également impactée par les émissions des régions voisines

notamment par les émissions des vallées du Rhône et du Rhin. Enfin la région connaît une pollution aux particules sur l'aire urbaine Belfort-Montbéliard qui a entraîné la mise en place d'un plan de protection de l'atmosphère.

## Autres polluants

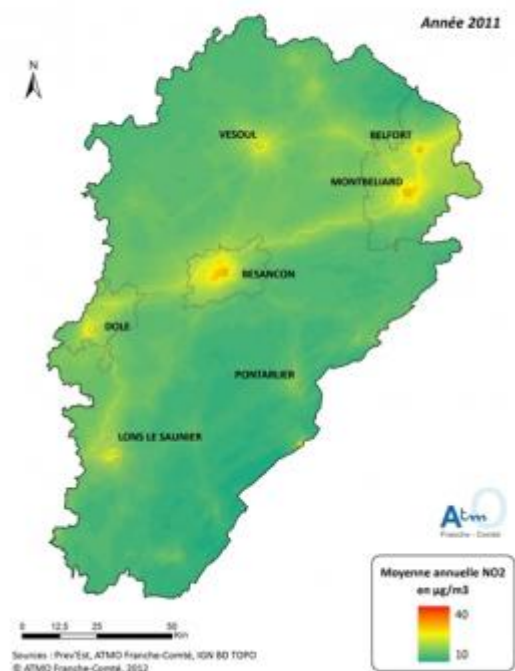
Polluant	Objectif	Situation 2000-2010 par rapport aux objectifs	Evolution constatée	Evolution prévisible	Principales zones impactées	Appréciation globale
Dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )	<p><b>Objectif de qualité :</b> moyenne annuelle &lt; 50 µg/m<sup>3</sup></p> <p><b>Valeur limite :</b> 350 µg/m<sup>3</sup> h à ne pas dépasser plus de 24 heures par an percentile 99,2 jour : 125 µg/m<sup>3</sup> jour à ne pas dépasser plus de 3 jours par an</p>	Les niveaux mesurés sont très faibles et respectent largement l'objectif de qualité.	Les niveaux sont tellement faibles qu'il est difficile de dégager une évolution.	Pas de projet majeur connu à ce jour qui devrait changer la situation	Sans objet. Aucune zone n'est soumise à des niveaux préoccupants.	
Plomb	<p><b>Objectif de qualité :</b> moyenne annuelle &lt; 0,25 µg/m<sup>3</sup></p> <p><b>Valeur limite :</b> 0,5 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle</p>	Les concentrations de plomb enregistrées en Franche-Comté depuis 2004 respectent largement l'objectif : elles sont inférieures à 0,01 µg/m <sup>3</sup> .	Les niveaux sont tellement faibles qu'il est difficile de dégager une évolution.	Pas de projet majeur connu à ce jour qui devrait changer la situation	Sans objet. Aucune zone n'est soumise à des niveaux préoccupants.	
Benzène	<p><b>Objectif de qualité :</b> moyenne annuelle &lt; 2 µg/m<sup>3</sup></p> <p><b>Valeur limite (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010) :</b> 5 µg/m<sup>3</sup></p>	L'objectif de qualité était systématiquement dépassé jusqu'en 2007. Une amélioration constatée en 2008 et 2009. Objectif respecté en 2010.	Evolution plutôt favorable.	La tendance est plutôt favorable avec l'absence de dépassement en 2010	Le benzène est un polluant traceur du trafic routier. Les zones en proximité trafic sont celles où sont retrouvées les plus hautes concentrations.	
Hydro-carbures Aromatiques Polycycliques (HAP)	<p><b>Valeur cible :</b> moyenne annuelle &lt; 1 ng/m<sup>3</sup> pour le benzo(a)pyrène (pas d'objectif de qualité pour ce polluant dans la réglementation)</p>	Les mesures, effectives depuis l'année 2005, n'ont montré aucun dépassement de la valeur cible.	Pas de tendance particulière.	Etant donné la part du chauffage au bois dans la formation de ces polluants, une attention particulière doit être portée à leur évolution si le bois énergie est amené à être très développé.	Les zones résidentielles et exposées au mode de chauffage au bois sont les plus concernées.	

Malgré la présence d'industries, la part du dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) dans les émissions est globalement faible.

Le trafic génère en plus des NO<sub>x</sub> et des particules du Benzène pour lequel une amélioration semble s'amorcer.

Enfin, la combustion du bois de chauffage selon le type de cheminée peut s'avérer nocif pour l'air c'est le cas des foyers ouverts, forts émetteurs de particules mais aussi de HAP.

Carte de répartition des concentrations moyennes annuelles  
en dioxyde d'azote sur la région Franche-Comté



### Indicateurs:

Suivi des émissions de particules (PM10)

Suivi des émissions de dioxyde d'Azote

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

- Plan de site
- Mentions légales
- Authentification

---

**URL source:** <http://perfc.dev02.linalis.com/diagnostic-thematiques/analyse-des-problematiques-ozone-particules-dioxydes-dazote>